

Je me présente à vous pour être votre députée lors du prochain renouvellement de l'Assemblée Nationale **les 11 et 18 juin prochains.**

Si je dois définir ma candidature en deux mots, ce sont : RIGUEUR et DISPONIBILITÉ.

Plus que de grandes déclarations d'intention, je préfère vous présenter mes actions et engagements concrets, actuels et passés.

JE SUIS:

- Adjointe au Maire de La Grande Motte
- Élue à l'Agglomération du Pays de l'Or (eau et assainissement, aménagement du territoire et habitat, transport, environnement...)
- Représentante au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (étang de l'Or ; natura 2000...)
- Représentante au Syndicat du Vidourle (protection contre les inondations sur le bassin versant)

Ma carrière professionnelle a été portée par le sens de l'intérêt général :

Je suis cadre, à la retraite, de la Fonction Publique de l'état et des Collectivités Territoriales : Préfecture (contrôle de légalité) -Conseils Départementaux et Conseil Régional (aménagement du territoire - mobilité et infrastructures)

Le 11 juin prochain se décidera à l'occasion des élections législatives le destin de la France.

Je souhaite un sursaut d'une France digne et responsable, qui élira le plus grand nombre possible de Députés de la Droite et du Centre, afin de garantir un équilibre des pouvoirs.











À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, JE M'ENGAGERAI POUR :

LE DROIT À LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILITÉ

- Lutter de façon implacable contre le terrorisme (réformer le renseignement).
- Donner au Parlement le pouvoir de réguler l'immigration vers la France.
- Faire des maires les pivots de la politique de sécurité en leur donnant des pouvoirs accrus.
- Alléger les procédures administratives des policiers.
- Soutenir la création d'écoles de Police Municipale dont une à Montpellier.
- Créer un fonds national d'amorçage pour accompagner les communes dans les dépenses de modernisation pour l'équipement et le fonctionnement des Polices Municipales et développer la vidéo protection (voie publique, bâtiments communaux, établissements scolaires).

LA MAÎTRISE DE L'IMMIGRATION

- Faire de la lutte contre l'immigration clandestine une priorité d'action des pouvoirs publics.
- Proportionner les flux migratoires à nos capacités réelles d'accueil.

L'EMPLOI - LA COMPÉTITIVITÉ - L'ÉCONOMIE

- Développer et valoriser l'apprentissage en introduisant l'alternance comme priorité pour la formation des jeunes.
- Supprimer et réformer le Régime Spécial des Indépendants.
- Affirmer la souveraineté numérique de la France et de l'Europe par une véritable révolution industrielle.
- Faire du Très Haut Débit la priorité nationale.
- Revitaliser nos territoires ruraux, en stimulant leur attractivité afin qu'ils deviennent des centres d'emploi, avec des services publics de qualité et un égal accès aux ressources numériques.

LA SANTÉ - L'ENVIRONNEMENT

- Réintroduire la notion de bassin versant comme échelon pertinent dans la loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques pour la Protection des Inondations).
- Réduire l'incinération en matière de déchets : une priorité écologique vers le développement de la méthanisation pour le recyclage des déchets (soutien total au projet de suppression de four à incinération dans le Pays de l'Or).
- Soutenir l'action de protection de la biodiversité par nos ambassadeurs sur nos territoires (chasseurs, pêcheurs, associations...).
- Développer des mesures de prévention en santé et environnement dans les projets d'urbanisme.
- Réduire l'impact des déterminants environnementaux sur le milieu de vie.

L'AGRICULTURE

- Permettre aux agriculteurs de choisir le statut juridique de leur entreprise.
- Soutenir les initiatives de labellisation et accompagnement de projets pilotes innovants en matière de valorisation des productions locales.
- Réformer la loi littoral totalement en inadéquation avec le secteur agricole.

LE POUVOIR D'ACHAT ET LES RETRAITES

- Rétablir la défiscalisation des heures supplémentaires.
- Faire baisser les impôts profitant à tous les Français : particuliers comme entreprises.
- Revalorisation des pensions de base pour les petites retraites de moins de 1000 €.
- Opposition à toute augmentation de la CSG.

LE RESPECT DE NOS AÎNÉS

- Développer et soutenir les métiers pour l'aide au maintien à domicile.
- Pas de privatisation de la sécurité sociale, les droits longues maladies renforcés.
- Proposer un crédit « d'impôt aînés », toute personne aidant un aîné verra son cumul de temps passé auprès d'elle décompté de son Impôt sur le revenu.

LE LOGEMENT

- Rendre au maire le pouvoir de décision en matière de logement social
- Monter une véritable politique de logements intermédiaires destinés aux revenus moyens.
- Favoriser l'accès à la propriété.

L'ÉCOLE

- Affirmer nos valeurs : AUTORITÉ EXCELLENCE MÉRITE LAÏCITÉ.
- Réorganiser les rythmes scolaires.
- Faire de l'apprentissage de la lecture une priorité.

LA CULTURE - LE SPORT

- L'égal accès au sport pour tous : pérenniser le temps alloué au sport tout au long du parcours scolaire.
- Promouvoir et développer le handisport et le sport adapté dès le plus jeune âge.
- Impulser une politique culturelle forte en lançant des réformes du type « plan musée » au profit des territoires ou plan « patrimoine pour tous » pour la restauration des monuments.

LES TRADITIONS

• Soutenir la création d'une filière sport-études en matière de courses camarguaises dans notre département de l'Hérault.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'ÉNERGIE ET LE TRANSPORT

- Aller vers une économie décarbonée (développement de la voiture électrique, mieux utiliser les ressources naturelles renouvelables comme la géothermie...).
- Développer les dessertes des territoires peu denses dans une logique d'aménagement du territoire.
- Initier une croissance verte liée à la mer en soutenant la démarche du Plan littoral 21.
- Soutenir et développer nos infrastructures économiques et touristiques locales, nationales et internationales (aéroport...).
- Faire de la mer un moteur de l'économie nationale ; créer une « alliance pour la Croissance Bleue ».